

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Société L'Accumulateur Tunisien Assad

## « Assad »

**Siège social :** Rue ElFouledh, Z.I. Ben Arous – Tunis.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le Vendredi 24 Avril 2015, a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers y afférents ainsi que les états financiers consolidés du groupe Assad. Il ressort de l'examen des états financiers individuels, que l'activité de la société mère Assad a généré un résultat net individuel de 5 023 190 DT en comparaison d'un résultat net de 7 040 928 DT en 2013, enregistrant ainsi une diminution de -28,66%, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par l'accélération de l'augmentation des prix d'achat des vieilles batteries au cours du dernier trimestre 2014, qui n'a pas pu être répercutée sur les prix de vente. Les prix des vieilles batteries sur le marché local sont imposés par les ferrailleurs dans un contexte de non application du décret n°2005/3395 du 26 décembre 2005 fixant les conditions et les modalités de collecte des accumulateurs et piles usagés. Cependant le management de la société travaille sur des alternatives d'approvisionnement permettant de réduire la dépendance de la société vis-à-vis des ferrailleurs. De surcroît, grâce aux contacts récents établis avec les autorités compétentes (ministère de l'environnement et l'Anged), le management demeure confiant quant à la volonté du nouveau gouvernement d'appliquer les dispositions de la loi.

Le résultat s'explique également par la conjoncture qui continue à être difficile en Europe, affectant les prix de vente à l'export, sachant qu'Assad réalise près de 62% de ses ventes à l'exportation, principalement en Europe.

En dépit de la baisse conjoncturelle du résultat, le management demeure confiant quant aux perspectives de développement du Groupe déjà communiquées dans son business plan 2014-2019 et informe ses actionnaires que la mise en œuvre du programme de développement a été déjà entamée par :

- la création en Avril 2015 d'une nouvelle filiale au Maroc « Assad Batteries Maroc » qui va renforcer la présence du Groupe au Maghreb. L'entrée en production de cette filiale est prévue pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 ; cette initiative est de nature à accroître nos parts de marché sur l'UMA.
- la création en Mai 2015 d'une société commerciale en Côte d'Ivoire ciblant la région de la CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest). L'entrée en activité de cette filiale est prévue pour Juin 2015. Ceci permettrait au Groupe de réaliser une percée importante sur les marchés prometteurs de l'Afrique Subsaharienne et de développer davantage les ventes sur le continent Africain.
- Divers projets en cours d'étude, notamment la création de sociétés commerciales en Espagne, France et Italie. Ces sociétés serviront comme plateformes de distribution sur ces marchés et apporteront une nette amélioration des marges sur les ventes destinées à ces pays.

Malgré la conjoncture difficile de l'exercice 2014 et de la phase d'investissement dans laquelle se trouve Assad, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014, un dividende de 0,300 DT par action correspondant à un « Payout » de 71.66% et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, pour le 28 Mai à 15h30 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, les Berges du Lac – 1053 Tunis.

Les dividendes seront distribués en franchise de retenue à la source pour tous les actionnaires

Le Management